

sage

www.sagehuisne.org

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2005

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE



Document adopté par la Commission Locale de l'Eau le 31 janvier 2006

L'eau est un bien commun... Ensemble préservons-le !

Huisne



L'arrêté interpréfectoral du 27/01/1999 a fixé le périmètre d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Huisne (SAGE)

La Commission Locale de l'Eau chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté préfectoral du 15/07/1999, modifié par les arrêtés du 06/12/1999, du 24/05/2000, du 24/09/2001, du 17/10/2001, du 20/10/2003 et du 16/07/2004. L'arrêté de renouvellement de la CLE date du 02/11/2005.



Les réunions

• LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie en séance plénière au Theil le 29/06/2005. L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport annuel d'activités 2004.
- Présentation du rapport final sur le scénario tendanciel.
- Etude de faisabilité d'une prise d'eau de secours sur le Narais : demande d'avis.
- Bilan du projet pédagogique l'Ecole des Sages et le monde de l'eau.
- Questions diverses.

Cette séance plénière a permis à la CLE de valider son rapport annuel d'activités 2004, précédemment présenté au Bureau de la CLE et au Conseil d'administration de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne le 8 mars 2005.

La CLE a également validé le scénario tendanciel, étude prospective du bassin versant.

Par ailleurs, l'étude de faisabilité d'une prise d'eau de secours sur le Narais (affluent rive gauche de l'Huisne) a été présentée par MM. COUSIN et ROMANO, représentant le SIDERM. Le 1^{er} juillet, le Président de la CLE a transmis les remarques formulées en séance plénière au Président du SIDERM.

Enfin, le bilan du projet pédagogique l'Ecole des Sages et le monde de l'eau a été dressé par M^{elle} Delphine DUCHEMIN (Cartables FM), M. Mikaël SCHLERET (Collège Anne Frank) et M. Vincent TOREAU (IIBH).

Le premier arrêté de constitution de la CLE a été renouvelé le 02/11/2005 ; il datait en effet de plus de six ans (durée après laquelle l'arrêté constitutif devient caduque).

• LE BUREAU DE LA CLE

Le Bureau de la CLE s'est réuni à trois reprises.

Le 08/03/2005 à Nocé, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport annuel d'activités 2004 de la Commission Locale de l'Eau
- Présentation du réseau technique du SAGE.
- Intervention de M. Rachid NEDJAI - Institut de Géographie Alpine - sur l'applicatif métier «eAge» et son application sur le bassin de l'Huisne.
- Echanges et débats autour du scénario tendanciel de l'évolution socio-économique du bassin versant à l'horizon 2015 et 2030.
- Questions diverses.

Le 18/05/2005 à Montfort-le-Gesnois, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport final sur le scénario tendanciel.
- Scénarios contrastés : premiers éléments de réflexions.
- Etude de faisabilité d'une prise d'eau de secours sur le Narais : demande d'avis.
- Questions diverses.

Le 11/10/2005 au Mans, l'ordre du jour était le suivant :

- Elaboration des scénarios contrastés : échanges et débats.
- Analyse du cahier des charges pour «l'élaboration de la stratégie de mise en oeuvre du SAGE, la rédaction du SAGE et l'assistance à la mise en place de la structure du SAGE approuvé».
- Retour d'expérience de quatre SAGE approuvés : échanges avec les présidents et les animateurs de Commissions locales de l'eau des bassins de la Sèvre Nantaise, de l'Aulne, du Layon et de l'Aubance et de la Logne de la Boulogne de l'Ognon et du lac de Grandlieu.
- Questions diverses.

• LES COMMISSIONS THEMATIQUES

Les trois commissions thématiques se sont réunies à plusieurs reprises pour élaborer et construire le scénario tendanciel et les scénarios contrastés.

Commission Lutte contre les inondations, réduction des facteurs aggravants et prise de conscience du risque

Le 08/03/2005 à Nocé, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du réseau technique du SAGE.
- Echanges et débats autour du scénario tendanciel de l'évolution socio-économique du bassin versant à l'horizon 2015 et 2030.
- Questions diverses.

Le 14/09/2005 à Avezé, l'ordre du jour était le suivant :

- Construction des scénarios contrastés : retour sur les actions proposées et sur leur analyse financière.
- Questions diverses.

Commission Protection du milieu naturel aquatique

Le 10/03/2005 à Trizay-Coutretot-Saint-Serge, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du réseau technique du SAGE.
- Echanges et débats autour du scénario tendanciel de l'évolution socio-économique du bassin versant à l'horizon 2015 et 2030.
- Questions diverses.

Le 15/09/2005 à Saint-Mars-la-Brière, l'ordre du jour était le suivant :

- Construction des scénarios contrastés : retour sur les actions proposées et sur leur analyse financière.
- Présentation du guide d'inventaire des zones humides à l'échelle locale (M^{elle} Maïna PRIGENT).
- Questions diverses.

Commission Gestion des ressources en eau potable. Amélioration de la qualité des eaux

Le 10/03/2005 à Cherré, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du réseau technique du SAGE.
- Echanges et débats autour du scénario tendanciel de l'évolution socio-économique du bassin versant à l'horizon 2015 et 2030.
- Questions diverses.

Le 15/09/2005 à Saint-Mars-la-Brière, l'ordre du jour était le suivant :

- Construction des scénarios contrastés : retour sur les actions proposées et sur leur analyse financière.
- Questions diverses.

Inter-commissions thématiques

Lors de la finalisation du scénario tendanciel et des scénarios contrastés, les trois commissions thématiques ont été réunies ensemble.

Le 27/05/2005 à Nogent-le-Rotrou, l'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport final sur le scénario tendanciel.
- Scénarios contrastés : premiers éléments de réflexions.
- Information sur les aménagements en cours et en projet de protection des inondations (retenue d'écêtement des crues de Margon et projet de levées transversales sur l'Huisne entre Nogent-le-Rotrou et Mortagne-au-Perche).

Le 02/12/2005 à Ceton, l'ordre du jour était le suivant :

- Construction des scénarios contrastés : incidences technico-financières des scénarios d'actions.
- Questions diverses.

• RÉSEAU TECHNIQUE «AMÉNAGEMENT ET GESTION DES COURS D'EAU»

Lors de sa réunion du 8 mars, le Bureau de la CLE a décidé la mise en place de trois réseaux de techniciens relatifs aux thème suivants :

- Aménagement et gestion des cours d'eau.
- Mutualisation et partage de données (bibliographiques, géographiques).
- Aide au avis de la CLE.

Le réseau technique «Aménagement et gestion des cours d'eau» s'est réuni le 28 avril à La Perrière. La base de données «cours d'eau » lui a été présentée. Cette base est le résultat des investigations de terrain faites en avril, mai et juin 2004 dans le cadre des études techniques complémentaires au diagnostic du SAGE. Lors de cette réunion, il a été décidé d'organiser une «journée rivières» pour sensibiliser les élus et la profession agricole aux enjeux de l'entretien des cours d'eau.

Les études

• REALISATION DU SCENARIO TENDANCIEL ET DES SCENARIO CONTRASTES DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE

Cette étude, confiée au groupement IDEA Recherche - Asconit Consultants, représente la tranche conditionnelle du marché signé en 2003. Le scénario tendanciel a été validé par la CLE le 29 juin. La validation des scénarios contrastés est prévue en janvier 2006.

Le scénario tendanciel pour le bassin versant de l'Huisne est issu d'un travail collaboratif avec les acteurs du bassin. L'analyse s'est également appuyée sur une documentation.

La construction du scénario tendanciel avait pour objet d'approcher ce qui se passerait dans le long terme sur le bassin de l'Huisne, si rien n'était engagé en plus que ce qui existe déjà, connu ou en cours. Cette étude a permis de mettre en évidence les tendances lourdes qui influent sur le territoire, afin de mieux identifier et comprendre les raisons et les justifications qui inciteraient à modifier ces évolutions pressenties.

Le scénario tendanciel s'est fixé comme objectif de comprendre le système de gestion du bassin versant dans son ensemble, à partir des variables techniques, économiques, politiques, juridiques, historiques et sociologiques. L'approche privilégie le territoire du bassin versant dans son ensemble et non pas le seul « patrimoine eau ».

Pour ce qui de la phase «scénarios contrastés», la réflexion s'est engagée dès le mois de juin. Fin 2005, les acteurs du bassin versant ont pu débattre sur la base de quatre scénarios d'actions contrastés disposant d'un estimatif financier précis par action. Ces quatre scénarios d'actions sont les suivants :

- Scénario 1 : un programme d'actions global et massif sur l'ensemble du bassin versant au service des écosystèmes aquatiques et des enjeux hydrauliques.
- Scénario 2 : un programme d'actions « pas à pas », inscrit sur le long terme, basé sur la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du bassin versant.
- Scénario 3 : un programme d'actions ciblé sur des actions jugés prioritaires pour atteindre impérativement les objectifs de la DCE en 2015.
- Scénario 4 : un programme d'actions ciblé sur des secteurs jugés prioritaires, dans une démarche de résultats à long terme, avec le principe dérogatoire de la DCE.

• REDACTION D'UN GUIDE TECHNIQUE POUR L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES A L'ECHELLE LOCALE

De mai à septembre, l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne, a accueilli M^{lle} Maïna PRIGENT dans le cadre de son stage de fin d'études (DESS IHCE : Ingénierie des Hydrosystèmes Continentaux en Europe). Sa mission a consisté à la rédaction d'un guide technique pour l'inventaire des zones humides à l'échelle locale. Ce document doit être validé par la Commission Locale de l'Eau avant d'être adressé à l'ensemble des communes du bassin versant au premier semestre 2006.

Par ailleurs, ce stage a été l'occasion de vérifier sur le terrain la cartographie des zones humides potentielles issues du traitement de l'indice Beven Kirkby (indice topographique mettant en évidence les secteurs favorables à l'accumulation des eaux superficielles). Les secteurs choisis étaient le bassin de la Chéronne et du Dué ainsi que la vallée de l'Huisne.

• MARCHE PUBLIC POUR LA FIN DE L'ELABORATION DU SAGE

Le 06 décembre l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a lancé la consultation pour la réalisation de la rédaction (juridique) du SAGE et la mise en place de la structure porteuse du SAGE approuvé. Ce marché doit débuter en février 2006.

Les actions de communication et de sensibilisation

• LA LETTRE DU SAGE

Le 6^e numéro de La Lettre du SAGE a été édité et diffusé auprès :

- Des membres de la CLE.
- Des membres des commissions thématiques.
- Des élus des 187 communes du bassin versant de l'Huisne.
- Des membres de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne.
- Des partenaires financiers et techniques.

Ce numéro, daté de janvier 2005, a été tiré à 3 500 exemplaires. La maquette et la rédaction sont assurées par l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne. La reprographie est réalisée par l'Imprimerie départementale de l'Orne.

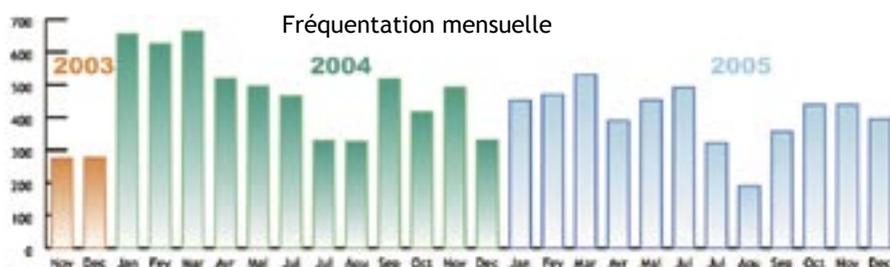
• REGARDS SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HUISNE EN 2004

Ce document présente de manière synthétique et illustré l'état de la ressource en eau du bassin versant de l'Huisne 10 ans avant l'échéance de bon état des eaux en 2015 fixé par la Directive Cadre sur l'Eau. Il présente les résultats du diagnostic du SAGE. Edité à 400 exemplaires, il a été diffusé auprès :

- Des membres de la CLE.
- Des membres des commissions thématiques.
- Des 187 communes du bassin versant de l'Huisne.
- Des membres de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne.
- Des partenaires financiers et techniques.

• LE SITE WEB DE LA CLE

Depuis fin 2003, la Commission Locale de l'Eau dispose d'un site Internet (<http://www.sagehuisne.org>). Celui-ci est administré et mis à jour régulièrement par l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne. En 2005, le site a enregistré 4 829 visites (5 840 en 2004). Depuis sa création (fin 2003), le site a enregistré plus de 11 100 visites.



Source : I.I.B.H. 2005

Nombre moyen des visites

Annuel	depuis la création du site
5 242	
Mensuel	
435,5	
Hebdomadaire	
99,3	

Source : I.I.B.H. 2005

• LETTRE WEB DU SAGE

La Lettre Web du SAGE a été créée en 2004. Destinée à informer les acteurs du SAGE et l'ensemble des communes disposant d'une adresse électronique, La Lettre Web du SAGE a été adressée à sept reprises en 2005 à plus de 320 destinataires.

• LA BASE DOCUMENTAIRE SUR L'EAU

Afin de pallier le manque de connaissance des documents s'intéressant de près ou de loin la thématique de l'eau et dans le but de partager cette information, l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a mis en ligne une base documentaire sur l'eau. Depuis le 25 mai, elle est directement consultable sur le site web de la CLE : www.sagehuisne.org.

La base documentaire compte près de 240 références concernant dix neuf thèmes différents. L'information y est la plus exhaustive possible et ordonnée selon la thématique abordée, la nature du document ou son support. Pour chaque document, une fiche synthétique présente notamment :

- Le maître d'ouvrage.
- L'auteur.
- L'année de publication.
- Le nombre de page.
- Le support.
- Le lieu de consultation.

Cette base documentaire est par nature appelée à s'enrichir. L'objectif étant de partager et de mettre à disposition du plus grand nombre l'information. Dans ce cadre, un «Espace Pro» a été mis en place. Il permet à chaque acteur de l'eau de créer et modifier les fiches documentaires rattachées obligatoirement à la structure qu'il représente (collectivité, association, service de l'Etat, etc.). Ces différentes opérations sont possibles après authentification (saisi d'un login et d'un mot de passe) dans l'Espace Pro. En 2005, treize organismes se sont inscrits pour enrichir cette base d'information.

• L'ECOLE DES SAGES ET LE MONDE DE L'EAU

Le projet pédagogique l'Ecole des Sages et le monde de l'eau s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire 2004-2005. Sur la base de visites, les collégiens ont réalisé une maquette sur le circuit de l'eau et enregistré différentes chroniques radio ainsi qu'un débat (1h10) sur le thème de l'eau en présence de différents acteurs du SAGE.

Les partenaires de ce projet ont été :

- L'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne.
- Le collège expérimental Anne Frank (Le Mans).
- La station de radio Cartables FM.
- L'association les Petits Débrouillards.

• LE SAGE A L'AFFICHE

Réalisation d'une affiche (60 cm X 85 cm) présentant le projet pédagogique l'Ecole des Sages et le monde de l'eau. Cette affiche, ainsi que celles faites en 2004, a été présentée lors du salon du Développement durable à Alençon (03/06) et de la Fête de la rivière et des énergies renouvelables au Mans (05/06).

• INFORMATION, SENSIBILISATION, EXPOSITIONS

- Assemblée générale de Rivières Vivantes au Mans (23/01).
- Rencontres naturalistes de la Société d'Etude et de Protection de l'Environnement du Nord Est Sarthe (SEPENES) à Coulaines (11/02).
- Réunion d'information sur les projets de protection des inondations à Nogent-le-Rotrou (27/05).
- Salon du développement durable (03/06 à Alençon) et Fête de la rivières et des énergies renouvelables (05/06 au Mans) : exposition sur la démarche du SAGE et mis à disposition du questionnaire du Comité de bassin, réalisé pour consulter le grand public dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne.
- Visite du chantier de la retenue d'écêtement des crues de Margon (01/07).
- Salon des Fourrages et des Initiatives Rurales (SAFIR) au Gué-de-la-Chaine (25 et 26/08) : en partenariat avec la Service de la Ressource en Eau du Conseil général de l'Orne, présentation des enjeux liés à l'eau du bassin versant de l'Huisne. Participation au débat « la qualité de l'eau : à quelles conditions ? »
- Journée rivières (17/10). Journée de sensibilisation aux bonnes et aux mauvaises pratiques de gestion des cours d'eau dans le Perche organisée à l'initiative du réseau technique aménagement et gestion des cours d'eau.
- Intervention auprès du milieu scolaire (Lycée agricole de Sées, Lycée agricole de Nogent-le-Rotrou, Université du Maine, Collège Anne Frank et Collège Saint Julien du Mans).
- Parution d'articles dans la presse locale.
- Participation à la consultation du public dans le cadre de la révision du SDAGE loire-Bretagne organisée par le Comité de bassin Loire-Bretagne (du 02/05 au 02/11) : lien actif vers le questionnaire en ligne sur la page d'accueil du site web de la CLÉ, diffusion des questionnaires papiers, sensibilisation lors de manifestations socio-culturelles.

Suivi des projets et actions en cours

Outre, l'organisation et le suivi de l'élaboration du SAGE, l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne, structure porteuse de la CLE, a participé à plusieurs comités de pilotage de projets ou d'actions en cours sur le bassin, commissions de travail et autres réseaux techniques. A savoir :

- Réunion publique de présentation de l'étude sur trois levées expérimentales organisée par le Syndicat Mixte des Protections Eloignées.
- Assises de l'eau organisées par le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire.
- Journées d'échanges du réseau des animateurs de CLE du bassin Loire-Bretagne organisée par l'Agence de l'eau.
- Comité technique territorial «Mayenne - Sarthe - Loir».
- Commission des risques naturels majeurs organisée par la Préfecture de la Sarthe.
- Séances plénières du Comité de bassin Loire-Bretagne.
- Réunion des présidents de CLE organisée par le Comité de bassin Loire-Bretagne.
- Comité de pilotage de l'étude sur l'historique des crues en Sarthe suivie par la DDE de la Sarthe.
- Commission Environnement du Parc Naturel Régional du Perche.
- Comité de suivi des actions de reconquête hydraulique et biologique du bassin versant de la Villette animé par le Parc du Perche.
- Comité de suivi du PPIBM animée par le Conseil Régional des Pays de la Loire et la Préfecture de Maine et Loire.
- Comité de pilotage de l'étude diagnostic du bassin de la Vive-Parence animée par l'ASR de l'Huisne et de la Vive-Parence.
- Pôle Géomatique Normand animé par le Conseil Régional de Basse-Normandie.
- Réseau des animateurs de CLE du bassin de la Maine animé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le budget

Par délibérations successives des Conseils Généraux de l'Orne, d'Eure-et-Loir et de la Sarthe (fin de l'année 2000) a été créée l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne. Cette dernière assure l'animation et le financement de l'élaboration du SAGE. Les partenaires financiers de l'Institution du Bassin de l'Huisne sont le Conseil Général de l'Orne, le Conseil Général de la Sarthe, le Conseil Général d'Eure-et-Loir, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Basse-Normandie et le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire.

• FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT

- Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%).
- Région des Pays-de-la-Loire (10% - plafond de 30 000 €, 4,5 % des actions de communication).
- Région de Basse-Normandie (9% des actions de communication).
- Conseil Général de l'Orne (40% du restant).
- Conseil Général de la Sarthe (40% du restant).
- Conseil Général d'Eure-et-Loir (20% du restant).

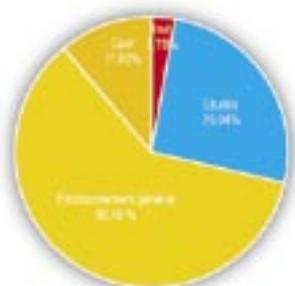
• FINANCEMENT DES ÉTUDES

- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%).
- Le Conseil Général de l'Orne (14,6%).
- Le Conseil Général de la Sarthe (14,6%).
- Le Conseil Général d'Eure-et-Loir (7,2%).
- Le Conseil Régional de Basse-Normandie (9%).
- Le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire (4,5%).

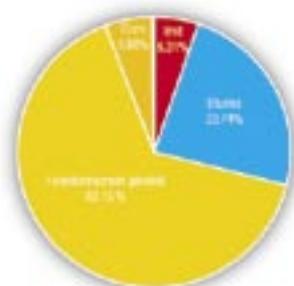
• DEPENSES REALISÉES ET RECETTES PERÇUES EN 2005

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT			TOTAL
		Etudes	Communication	F ^s général	
DEPENSES	3 589,21 €	33 521,49 €	14 204,59 €	77 408,61 €	128 723,90 €
RECETTES	7 879,96 €	35 207,07 €	8 566,04 €	96 596,62	148 249,69 €

DEPENSES 2005



RECETTES 2005



Rapport annuel d'activités 2005 adopté par :

- Le Conseil d'administration de l'IIBH le 31/01/2006
- Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau le 12/01/2006
- La Commission Locale de l'Eau le 31/01/2006



Jean-Pierre GÉRONDEAU

Président de la Commission Locale de l'Eau

*Président de l'Institution Interdépartementale
du Bassin de l'Huisne*



*Commission Locale de l'Eau - SAGE du bassin versant de l'Huisne
BP 268 - 61008 Alençon CEDEX - Tel. 02 33 82 22 72 - Fax. 02 33 82 22 73
Courriel : infos@sagehuisne.org - Web : <http://www.sagehuisne.org>*